

Réunion

Bureau du Comité Directeur

Vendredi 02 octobre 2009

Membre absent excusé : J.Claude Durand (Réunion à Limoges)

Membres présents : Agnès Gautherin – José Vié – William Bouriquet – Nicole Durand

Ont partiellement participé à la réunion : Charly Gonzalez – Fatima Boughrara

FONCTIONNEMENT du Comité

A. RAPPEL

a) Tous les achats (victuailles , produits divers) , nécessaires aux réunions ou rassemblements organisés par le Comité Départemental , doivent être faits selon les conditions suivantes , fixées par le Comité Départemental :

- Fournisseur : Ets Leclerc à Auxerre

(*Un accord a été signé entre les Ets Leclerc et l'UFOLEP*)

- Obligation de faire un bon de commande précis (liste des achats) signé de la secrétaire-comptable .

- Pas de paiement par chèque .

Les Ets Leclerc adressent la facture à l'UFOLEP tous les quinze jours .

b) Même principe pour le carburant du véhicule UFOLEP .

Fournisseur : Ets Leclerc à Auxerre – Carte spécifique utilisable dans tous les Ets Leclerc de France .

Plus de paiement par chèque ou carte .

Les Ets Leclerc adressent la facture à l'UFOLEP tous les quinze jours .

c) A titre exceptionnel , le délégué utilise la carte bancaire lors de déplacements éloignés (pour paiement de l'autoroute et éventuel hébergement) .

B. VEHICULE de l'UFOLEP

a) Véhicule de service pour déplacements professionnels du délégué .

b) Il est indispensable de tenir un cahier d'utilisation de véhicule sur lequel seront indiqués , avec la date :

- les déplacements (hors Auxerre) et les motifs

- les réparations (préciser à quel kilométrage)

« Visite technique » du véhicule à faire avant le 25 octobre 2009 .

c) Le véhicule restant dans la cour , par sécurité , il est décidé de mettre sur les roues des boulons antivol et une barre antivol de direction .

d) Pour des organisations importantes , les CTD peuvent emprunter le véhicule aux conditions suivantes :

- véhicule conduit par un membre du Comité Directeur ;
- le plein sera fait au départ et donc le véhicule devra être rendu avec le plein.
- Afin de ne pas gêner le délégué , le véhicule devra être demandé au moins 15 jours avant la manifestation .

POSTE de DELEGUE : Charly Gonzalez

- A / Actuellement : CDD jusqu'au 31 octobre pris en charge par la FOCEPY(ce contrat sera ensuite remplacé par un contrat « Emploi tremplin » à partir du 01 novembre, le Conseil Régional l'ayant officialisé le 28 septembre 2009) .

a) Heures faites en plus du service (Réunions du CD, Journée Sport famille ..).
Ne sont pas payées par la FOCEPY .

Seront récupérées en RTT . (Jours libérés au titre des RTT : vendredi 30 octobre – Lundi 02 et mardi 03 novembre) .

Congés payés – 5 jours – Seront payés .

- B / Problèmes à prendre en compte lors de la signature du contrat « Emploi tremplin » (35 heures) :

a) Charly souhaiterait disposer d'un après-midi par semaine .

Pour le bon fonctionnement de la délégation , il est indispensable qu'il y ait quelqu'un tous les jours de la semaine . Il suffit qu'il y ait accord entre les deux salariés ; ceux-ci se sont entendus pour

. que Charly dispose du mercredi après-midi

. que Fatima dispose du vendredi après-midi

. éventuellement , selon les besoins de l'un ou de l'autre , qu'il y ait « échange » de demi-journée libérée .

Le bureau présentera cette proposition au prochain Comité Directeur .

b) Chaque année , la délégation UFOLEP est fermée pour la semaine des Fêtes de Fin d'Année . Les salariés doivent prendre cette semaine sur leurs congés annuels ou en « récupération RTT » .

. Fatima prend cette semaine en RTT .

. Charly souhaite la prendre en 5^e semaine .

Compte tenu que le 01 janvier 2010 est un vendredi , Charly et Fatima seront en congés du

Jeudi 24 décembre au matin au jeudi 31 décembre 2009 au soir .

c) Vacances d'été 2010

- Propositions à entériner par le Comité Directeur , les deux salariés (secrétaire-comptable et délégué) étant d'accord sur cette répartition :

- Fermeture de la délégation : du lundi 01 août au matin au lundi 16 août au matin

- Congés de Fatima : lundi 19 juillet au samedi 14 août inclus

et lundi 23 août au samedi 28 août inclus

- Congés de Charly : lundi 02 août au matin au lundi 23 août au matin

- C / Fonctions du délégué départemental

La Présidente du Comité a précisé à Charly Gonzalez , à partir du document rédigé , suite à la réunion de bureau du 11 décembre 2008 , au cours de laquelle avait été défini le « Profil du Délégué Départemental » , les tâches qui lui sont confiées .

Voir document joint – Annexe I / 02.10.09

Charly pourra , ponctuellement , en juillet , comme l'a demandé le Conseil Général , intervenir sur les actions du Conseil Général . L'UFOLEP sera dédommagée .

AFFICHAGES OBLIGATOIRES

- Pour être en règle avec le Code du Travail , le bureau décide de commander un panneau « Code du travail - Affichage obligatoire » (Coût : 31,50 € HT) présentant les 14 informations rendues obligatoires par le Code du travail .

CONTRAT d'APPRENTISSAGE

Afin de mettre en place des Ecoles de Sport et d'aider les associations qui le souhaiteraient , dans le but de développer leurs activités , le Comité Départemental a décidé d'embaucher en « Contrat d'apprentissage » une stagiaire du CREPS de Dijon . (Marion NIEL) .

Par cette action , le Comité assume un rôle de formation auprès d'un jeune . Ceci représente une charge financière , ce qui a nécessité la constitution de dossiers pour obtenir des aides .

Conditions du contrat , signé ce jour par la Présidente du Comité :

- Durée 11 mois 4 jours .
- 35 h / semaine
- Salaire a) jusqu'aux 21 ans de la stagiaire : 41% du SMIG
b) ensuite : 53% du SMIG
- Aides obtenues : 4 500 € .

Cette stagiaire sera sous la responsabilité du délégué départemental qui sera son tuteur .C'est lui , et lui seul , qui dirigera l'apprentissage de cette stagiaire .

QUESTIONS DIVERSES

A/ Le Conseil Régional apporte des aides financières pour le « Développement des pratiques autres que celles habituelles » (Objectif n°2) – Lors de la réunion du CRUB , le lundi 28 octobre , les représentants de l'Yonne ont inscrit pour une demande de subvention , le week-end « Nano Sport » prévu à l'Ascension 2010 .

Fiche décrivant cette action , à retourner au CRUB , pour le 09 octobre .

B/ Le Comité Directeur avait prévu de commander des « objets publicitaires UFOLEP » à offrir lors des manifestations qu'il organise .

Or , le Conseil Régional apporte également son aide financière pour la communication au sein des Comités Régionaux .

Pour bénéficier de cette aide , le CRUB a donc décidé de faire les commandes pour les quatre départements bourguignons . Tous ces « objets » seront marqués « ufolep bourgogne » (Plus de marquage personnalisé au nom de chaque département) . Le CRUB rétrocèdera ces objets aux départements et leur facturera en déduisant la part « aide du Conseil Régional » .

Il suffit donc d'adresser sa commande au CRUB qui fera suivre .

Remarque du bureau du Comité Yonne - Pour les petits objets publicitaires, il faut souvent commander un nombre important d'articles (500 voire 1000) . Pour certains articles , ne serait-il pas envisageable de regrouper les commandes de 4 départements , ce qui permettrait

- d' « avoir des prix »
- pour chaque département , d'acheter moins d'articles d'un même type
- et par contre , d'avoir un éventail plus large d'articles .

Nicolle se propose de contacter le CRUB et les départements pour voir si cela les intéresse .

Un prévisionnel pour l'achat d'objets publicitaires sera présenté lors de la prochaine réunion du Comité Directeur .

C/ Le Conseil Régional , comme les années précédentes , apporte son aide pour l'achat de matériel informatique . Cette année , cette aide est destinée aux petits clubs . Club retenu : le club d'aéromodélisme de Sougères-en-Puisaye (Aide 700 € représentant la moitié du montant de la dépense) .

D/ Réunion du Comité Directeur avec les responsables des quartiers d'Auxerre - Mercredi 07 octobre 2009 – Objet : recenser leurs besoins en « animation sportive » et leurs possibilités (Jours – Horaires – Public concerné – Moyens financiers) .

Charly , en tant qu'éducateur , aura la charge des ces animations .Il semble envisageable , sans que cela perturbe le service , de le « libérer », de ses tâches administratives , une dizaine d'heures/semaine .

L'ordre du jour étant épuisé , la séance est levée à 18 heures .

Prochaine réunion du Comité Directeur

Réunion du Comité Directeur

Maison des Sports – Auxerre

Mercredi 14 octobre 2009 – 19 h 30

- Poste de Délégué
- Congés des salariés
- Contrat d'apprentissage d'une stagiaire du CREPS
 - « Photographie » du département
 - Compte-rendu de la réunion
- « Bureau du CD/Représentants des associations de quartier »
 - Questions diverses

Le 03 octobre 2009

La Présidente
du Comité Directeur
Agnès Gautherin

La secrétaire
du Comité Directeur
Nicolle Durand